

Charte du savoir-vivre ensemble IGR-IAE Rennes

Cette charte complète le Règlement Intérieur de l'Université de Rennes et de l'IGR-IAE Rennes.

En tant qu'étudiant.e de l'IGR-IAE Rennes, je lis attentivement cette charte et la signe en bas de ce formulaire.

Valeurs de l'IGR-IAE Rennes

Je suis ambassadeur/ambassadrice de l'IGR-IAE Rennes. À ce titre, je porte les valeurs de l'IGR-IAE Rennes de responsabilité sociétale et d'utilité sociale, de proximité, de solidarité et d'entraide.

J'agis en tant que membre de la communauté IGRienne en adoptant une attitude responsable et respectueuse envers le personnel administratif et enseignant, les prestataires extérieurs* et les autres étudiant.e.s; un comportement humble, coopératif et bienveillant; une posture de travail, d'exigence et d'engagement; une ouverture d'esprit. Je suis présent.e à tous les cours, travaux dirigés et séances de travail.

Je respecte les règlements internes de l'Université de Rennes et de l'IGR-IAE Rennes.

* Par exemple, j'adopte une attitude responsable en éteignant mon téléphone portable lorsque je suis en cours et en anticipant la réservation de salles pour des réunions ou événements associatifs.

Responsabilité environnementale

J'adopte une attitude éco-responsable. Je suis respectueux/respectueuse de l'environnement notamment en triant mes déchets, en éteignant les lumières dès qu'elles sont inutiles, en fermant les fenêtres d'une salle avant de la quitter, en jetant les mégots dans les cendriers, ...

Tabac, consommation d'alcool, substances ou matériels illicites ou dangereux

Je m'engage à ne pas fumer dans les locaux y compris dans la cour intérieure de l'IGR-IAE, à respecter l'espace fumeur dédié situé à proximité du parking IGR-IAE Rennes, y compris pour la cigarette électronique.

Je m'engage à ne pas introduire ni consommer de l'alcool dans les locaux de l'IGR-IAE Rennes.

Je m'engage à ne pas introduire ou transporter dans les locaux de l'IGR-IAE Rennes toute substance illicite ou nuisible à la santé, tout matériel ou instrument dangereux ou contraire aux impératifs de salubrité ou d'ordre public.

Je sais que l'introduction <u>et la consommation</u> de stupéfiants à usage de consommation est strictement interdite.

IGR-IAE RENNES Université de Rennes 11 rue Jean Macé CS 70803 35708 RENNES CEDEX 7 Tél. 33 (02) 23 23 77 77









IGR-IAE RENNES

Accessibilité, respect des bâtiments, propreté des locaux et affichage

Dans les bâtiments de l'IGR-IAE, je facilite la circulation des personnes. Les couloirs et les escaliers doivent être exempts de tout objet encombrant diminuant la largeur de passage ou gênant la circulation, de manière à assurer la vacuité des voies d'évacuation. Je sais qu'il est strictement interdit de rendre non utilisable une sortie ou une issue de secours réglementaire.

Je m'engage à conserver propres les locaux, espaces communs, couloirs, salles de cours et de travail.

Bizutage

Je n'organise ou ne participe à aucune manifestation à caractère de bizutage, intra ou extra muros.

Je sais que le fait d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants, dégradants ou dangereux <u>ou à consommer de l'alcool de manière excessive</u>, lors de manifestations ou de réunions liées au milieu scolaire et socio-éducatif est un délit punissable dans des conditions prévues par ce code.

Harcèlement

Je m'engage à m'abstenir de toute forme de harcèlement.

Je sais que le harcèlement moral consiste dans le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.

Je sais que le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

Je sais qu'est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur ou au profit d'un tiers.

Laïcité

La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Lorsque j'exprime mes convictions, c'est dans les limites du respect de la neutralité du service public, de son bon fonctionnement et des impératifs d'ordre public, de santé et d'hygiène.

Je m'abstiens de toute forme de prosélytisme.

IGR-IAE RENNES Université de Rennes 11 rue Jean Macé CS 70803 35708 RENNES CEDEX 7 Tél. 33 (02) 23 23 77 77







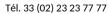


IGR-IAE RENNES

Vie associative

En prenant part à la vie associative, je m'engage à m'impliquer pour celle-ci. Cet engagement se doit d'être continu durant toute l'année universitaire. Durant chaque action opérée dans le cadre associatif, que ce soit au sein des locaux de l'IGR-IAE Rennes ou à l'extérieur, je me dois d'être ambassadeur/ambassadrice de mon école et porter ses valeurs citées ci-dessus.

J'ai lu et j'approuve cette charte que je m'engage à respecter dans tous ses termes.
Oui 🗌
Autre:
Nom:
Prénom:
Formation (nom de la formation, préciser si initiale, alternance ou formation continue) :
Signature et date :











IGR-IAE RENNES



